

Procédures de marchés et documentation requise

Procédures	Documentation requise
Procédures formalisées	Guide interne des achats de l'acheteur
	Règlement de la consultation
	Avis de publicité (JOUE, BOAMP ; profil acheteur, le cas échéant publicité supplémentaire sur d'autres supports),
	Règlement de la consultation
	Dossier de consultation des entreprises (DCE)
	CCAG, CCTG, CCAP, CCTP, acte d'engagement, bordereaux des prix, les candidatures et les offres reçues
	Registre de dépôt des offres ou équivalent
	Procès-verbal d'ouverture des plis daté et signé
	Rapport d'examen des candidatures daté et signé
	Rapport d'examen des offres daté et signé
	Procès-verbal du comité de sélection des offres daté et signé
	Procès-verbal d'ouverture des plis daté et signé
	Modalités de la négociation le cas échéant
	Déclaration d'absence de conflit d'intérêt des membres du comité de sélection et des évaluateurs des offres
	Transmission des pièces de marché au contrôle de légalité, le cas échéant
	Acte d'agrément des sous-traitants
	Rapport de présentation
	Avis d'attribution du marché
	Rapport de présentation
	Lettres d'attribution et de rejet
Lettres d'attribution et de rejet	
Avenants/marchés complémentaires le cas échéant	
Information sur le dépôt de plaintes ou recours devant un tribunal, le cas échéant	

Procédures de marchés et documentation requise

Procédures	Documentation requise
Procédures adaptées	Guide interne des achats de l'acheteur
	Règlement de la consultation
	Avis de publicité (JAL, BOAMP, profil d'acheteur ou autre support) autres mesures de publicité mise en œuvre le cas échéant
	CCAG, CCTG, CCAP, CCTP, acte d'engagement, bordereaux de prix, les candidatures et les offres reçues
	Registre de dépôt des offres ou équivalent
	Transmission des pièces de marché au contrôle de légalité le cas échéant
	Modalités de la négociation le cas échéant
	Rapport d'examen des candidatures daté et signé
	Procès-verbal du comité de sélection des offres daté et signé
	Déclaration d'absence de conflit d'intérêt des membres du comité de sélection et des évaluateurs des offres
	Rapport de présentation
	Notification aux candidats écartés et au candidat dont l'offre a été retenue
Marchés sans publicité ni mise en concurrence (dits de Gré-à-Gré)	Guide interne des achats de l'acheteur
	Plusieurs devis, catalogue
	Sollicitations éventuelles de fournisseurs (le cas échéant)
	Note de l'acheteur ou tout élément permettant de justifier de l'achat
	Note détaillée de l'acheteur ou argumentaire présentant les éléments de fait et de droit justifiant le recours au prestataire retenu
	Si la valeur estimée est égale ou supérieure à 25.000 € HT alors la forme écrite est obligatoire !
	Si la valeur estimée est supérieure à 40.000 € HT note détaillée de l'acheteur ou argumentaire présentant les éléments de fait et de droit justifiant le recours au prestataire retenu et soutenant l'absence de mise en concurrence.